

Département de Moselle

Commune de SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES

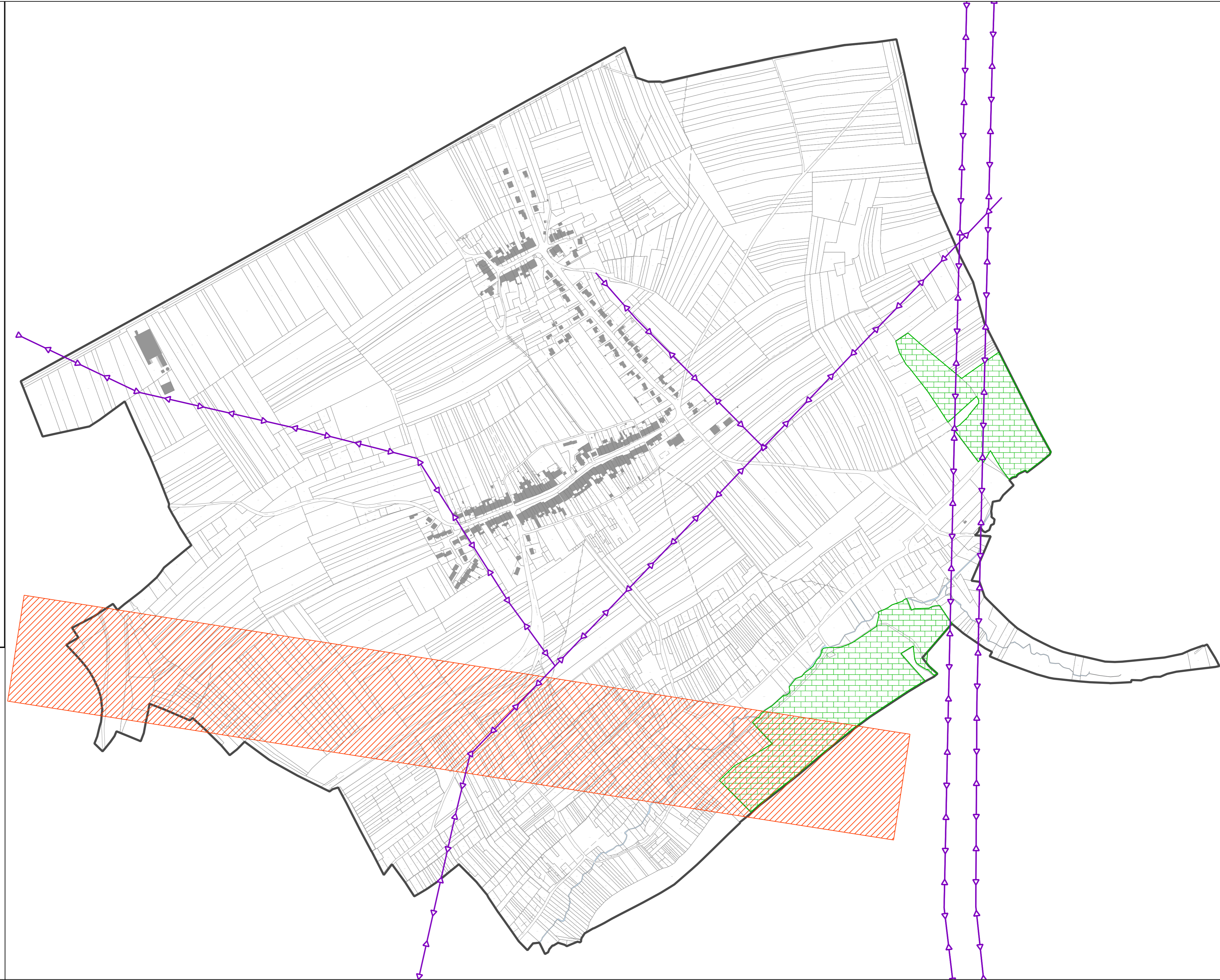
Echelle 1/5000

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18 juillet 2025 tirant le bilan de la concertation et arrêtant la révision générale du PLU de Servigny-lès-Sainte-Barbe

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :



« Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2022 »

Limite communale

Parcelle

Servitudes d'utilité publique :

Servitude A1 relative à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier

Servitude I4 relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

Servitude PT2 relative à la protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques - Faisceau hertzien Saulny - Fort Lorraine à Laudrefang

Servitude T7 relative à la protection de la circulation aérienne à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières